

Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 077-217701226-20230327-DEL_27MAR23__6-DE



DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION,
& MOYENS GÉNÉRAUX

24 février 2023

Bilan annuel du fonctionnement de la Charte de proximité Année 2022

La Charte de proximité adoptée en Conseil municipal le 19 octobre 2020 a pour objectif d'améliorer la participation citoyenne et de favoriser le dialogue habitants / élus.

Plusieurs outils ont ainsi été créés pour compléter l'action des conseils de quartier, qui existaient déjà depuis 2008 (malgré le fait que la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 n'impose pas leur création aux communes de moins de 80 000 habitants).

Les outils à disposition des habitants grâce à la charte de proximité sont :

- Signalements (sur le site internet de la ville)
- Permanences des élus (un samedi par mois dans un lieu différent)
- Visites de quartier du Maire et des élus
- Facebook live
- Opérations citoyennes
- Conseils de quartier (nouvelle formule depuis 2020).

Ces nouveaux outils ont pour vocation de :

- Multiplier les temps de rencontres entre habitants et élus
- Permettre d'améliorer qualitativement la relation des élus avec les habitants
- Encourager les habitants à s'exprimer grâce à des outils adaptés

En 2021, malgré le contexte sanitaire peu favorable à la création de temps de rencontres, la charte de proximité a pu vivre en partie.

En 2022 elle a pu fonctionner une année complète.

➤ **L'outil signalements**

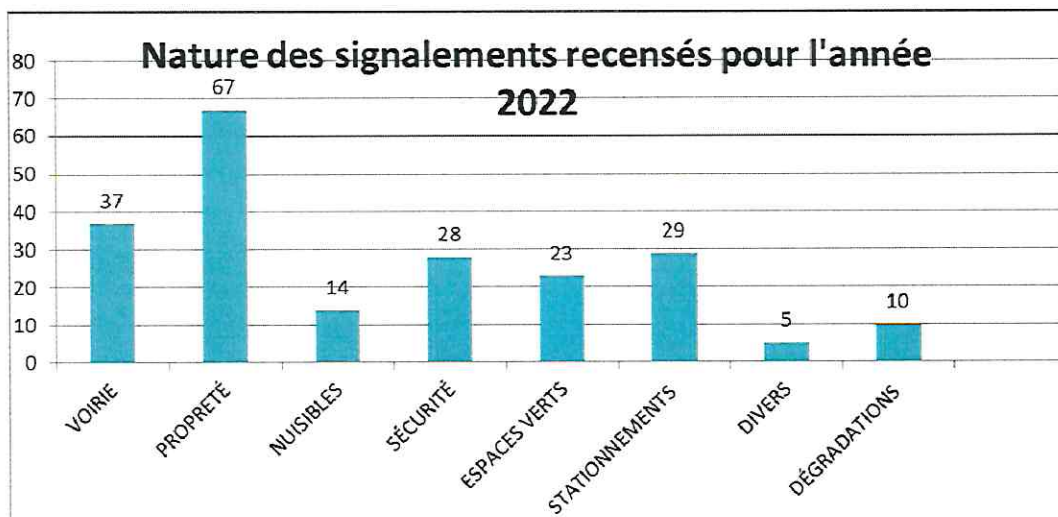
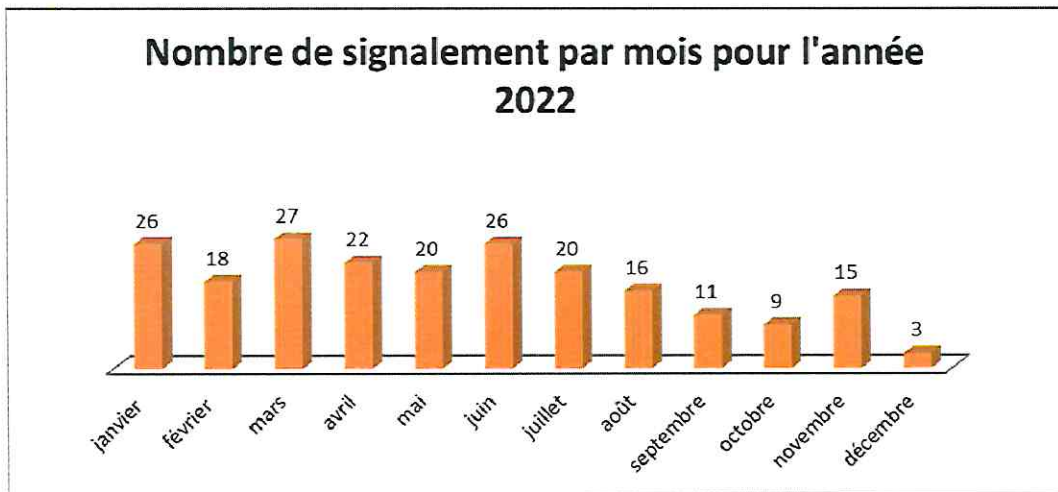
Cet outil disponible sur la Une du site de la ville a été mis en place fin 2020 et complété en 2022 avec des nouvelles thématiques (Sécurité, Espaces verts, Stationnement et Dégradations) répondant ainsi à la demande du conseil de quartier Ouest.

Il a pour objectif de permettre aux habitants de signaler rapidement et facilement un problème de voirie, de propreté, de nuisibles.

Il est accessible sur smartphone, une photo peut être jointe par l'habitant, le signalement est géo localisé et l'habitant peut indiquer une observation et / ou demander à être contacté.

Les signalements sont orientés directement dans la boîte mail des services compétents pour intervenir au plus vite (Centre Technique Municipal, Police Municipale).

En 2022, **213 signalements** ont été reçus par ce biais (215 reçus en 2021).



Les signalements concernent essentiellement des problèmes de propreté, de voirie, de stationnements, puis de sécurité, d'espaces verts, de nuisibles et de dégradations.

L'outil fonctionne bien et nous pourrons en 2023 poursuivre la communication régulièrement pour le faire encore plus connaître aux habitants.

➤ Les permanences des élus

Elles sont prévues chaque mois dans un lieu différent de la ville pour créer un temps d'échanges et de dialogue direct entre les élus et les habitants.

Les permanences 2022 ont été prévues dans des lieux de passage, et supprimées dans les maisons de quartier où il n'y avait eu quasiment aucune visite en 2021.

Elles ont donné lieu à des discussions informelles avec les habitants, parfois à des rencontres sur le terrain ou à une réponse ultérieure par courrier (au total 23 courriers de suivi aux habitants à l'issue des permanences).

- | | |
|------------------------------------------------------|--------------|
| - 15 janvier 2022 hall de la gare | (12 visites) |
| - 12 février 2022 Marché de Combs-la-Ville | (4 visites) |
| - 12 mars 2022 Centre Commercial Pablo Picasso | (8 visites) |
| - 2 avril 2022 Kiosque place JB Clément | (0 visite) |
| - 14 mai 2022 place Hottinguer | (5 visites) |
| - 25 juin 2022 place de l'An 2000 | (4 visites) |
| - 17 septembre 2022 place Clément Ader | (7 visites) |
| - 15 octobre 2022 centre commercial de l'Abreuvoir | (11 visites) |
| - 19 novembre 2022 galerie commerciale d'Intermarché | (7 visites) |
| - 17 décembre 2022 Marché de Combs-la-Ville | (4 visites) |

Les thématiques abordées sont variées, voirie, nuisances sonores, demande de logement, de bancs, de poubelles, vitesse des véhicules, information sur la fermeture du G20, etc.

➤ Les visites de quartier du Maire et des élus

Ces visites ont pour vocation d'entretenir le lien direct entre les élus et les habitants, de permettre aux élus de mieux appréhender sur le terrain les demandes ou remarques des habitants.

Les visites sont volontairement informelles, sans organisation particulière, permettant au Maire et aux élus de déambuler dans le quartier et de s'adapter librement aux rencontres qu'ils font et au contexte du lieu.

Par exemple une visite a eu lieu le vendredi 11 mars en début de soirée dans le quartier Clément Ader et une autre le 25 juin dans le quartier République.

Celle du 20 novembre dans le quartier Vieux Pays a été annulée pour des raisons d'agenda.

➤ **Les Facebook live**

Les facebook live permettent aux habitants de poser des questions directement au Maire. Le format ne permet par le dialogue au sens large du terme mais plutôt un jeu de questions / réponses. Les habitants peuvent poser leurs questions en direct, mais ils peuvent aussi revoir la vidéo du live qui reste ensuite disponible sur facebook avec les réponses apportées.

Sur les 3 facebook live prévus sur 2022, seul celui du 12 octobre (18h30-20h) a pu avoir lieu. Celui de janvier a été annulé pour ne pas faire doublon avec la vidéo de vœux du Maire et celui de mai a été annulé à cause de la campagne électorale pour les élections législatives à laquelle participait le Maire.

2022	Nombre de questions	Spectateurs simultanés	Interactions	Utilisateurs atteints
Facebook live 12.10.22	24	50	70	1300

En 2023, trois Facebook live auront lieu en avril, juin et octobre.

➤ **Les conseils de quartier**

La session 2020-2023, basée sur un nouveau fonctionnement des conseils de quartier, a suivi son cours durant l'année 2022.

3 conseils de quartier ont eu lieu en 2022 pour chacun des deux quartiers Ouest et Est. A cela s'ajoutent les groupes de travail permettant aux habitants de travailler concrètement sur les 5 actions qu'ils ont choisies :

Quartier OUEST :

- Installation de bancs et tables de pique-niques
- Communication incivilité et sécurité
- Réflexion autour de la rue Sommeville

Quartier EST :

- Réappropriation du Parc central par les habitants
- Entrée de ville rue Albert Einstein

Les 4 premières actions ont été validées en conseil municipal. Des actions dont le montant est inférieur à 2500€ ont déjà été réalisées pour tout ou partie en 2022 comme prévu dans la charte de fonctionnement des conseils de quartier (bancs et tables en bord de l'Yerres, poubelles et tables du parc central, signalétique des parkings, affiches sur les déjections canines, tract « comment mieux vivre ensemble »).

D'autres réalisations auront lieux en 2023 : installations de jeux inclusifs au parc central.

La 5^{ème} action concernant l'entrée de ville rue Albert Einstein dépendait d'interlocuteurs extérieurs à la mairie (EPA et GPS). Elle a été plus compliquée à

mettre en œuvre car cette zone est encore en cours d'aménagement et n'est donc pas gérée par la commune.

En résumé : Les services techniques de la commune ont posé les pierres nécessaires pour contenir le stationnement des poids lourds rue Albert Einstein, et le nettoyage du dépôt sauvage qui se trouvait devant "Sto 24" a été réalisé même si le constat est fait que la zone reste très sale. Une partie de l'éclairage demandé au rond-point de Sallaberry de Valleyfield a également été réalisée par l'EPA mais reste à finir.

Il est proposé de valider cette action sur le principe lors de ce bilan de la charte de proximité.

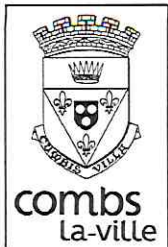
La session s'est achevée à la fin de l'année 2022 et le bilan des conseils de quartier s'est tenu le 31 janvier 2021. Le compte-rendu se trouve en annexe.

Globalement le bilan est positif, la nouvelle formule permettant aux habitants de proposer des actions a été appréciée, et des pistes d'amélioration ont été suggérées comme le fait de laisser plus de temps en début de session aux habitants pour se connaître et échanger avant de proposer des actions.

Une nouvelle session de conseils de quartier démarrera en septembre.

➤ Les opérations citoyennes

La grande opération citoyenne de l'année 2022 a concerné la laïcité avec l'exposition Croyances et République qui s'est tenue au mois de juin au Musée du Combattant et du Citoyen au parc Chaussy. L'évènement s'est poursuivi avec les portes ouvertes dans les 4 lieux de culte de la commune le 3 juillet et s'est achevé par un banquet Républicain le 14 juillet au parc Chaussy. La table ronde prévue initialement le 3 juillet a été reportée au 8 décembre dans le cadre de la journée de la laïcité. Elle portait sur le thème « Valeur de la République, valeurs familiales : questions de transmission aux jeunes générations ».



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 077-217701226-20230327-DEL_27MAR23__6-DE



DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
& MOYENS GÉNÉRAUX

le 8 février 2023

Service Conseils de quartier et Dynamique commerciale

Tél : 01 64 13 16 12

Bilan des conseils de quartier session 2020-2023 31 janvier 2023

Présents : Guy GEOFFROY, John SAMINGO, Juliette BREDAS, Éric ALAMAMY, Laure MASSE

Quartier Ouest : Mme BOUCHO, Mme BORYS HIPPE, Mme BOULANGER-VINOT, Mme DOMINGUES CERDEIRA, Mme GEOFFROY, Mme LACHASSE, M. LECONTE, M. LUSSIER, M. MESTRINHO, Mme PONROY, M. VINOT, Mme ZERIBI,

Quartier Est : Mme DUPUIS, M. HALFTERMEYER, M. KONATE, M. LAFONT, M. LASSIAILLE, Mme VERRET.

Administration : Mme LACOMBE-CORDIER, Mme BOYER

Excusés / absents : Daniel ROUSSAUX

Quartier Ouest : M. ALGRAIN, M. CHAUDERLOT, Mme DAUVERGNE, M. GOETZMANN, Mme HENAULT, Mme LANDREAUX, M. SOW, Mme TOUSSAINT, M. WILMES,

Quartier Est : Mme BEAIDA, Mme BENARD, Mme BRUYERE, M. CESPEDES, M. DA PIEDADE, Mme DUMESGE, M. FRANCK, M. LAMAISON, Mme LARCHERES, M. MARTIN, M. PAOLI, M. PELLET, M. THIEBLEMONT, M. ROOKMIN.

Introduction du Maire

Les conseils de quartier ont été installés en 2009 sur la commune à l'initiative du maire. Ils sont obligatoires dans les communes de plus de 80 000 habitants, ce qui n'est pas le cas à Combs-la-Ville.

Cette session était la 5^{ème}. La 6^{ème} session sera renouvelée en 2023.

Le Maire remercie les habitants pour leur participation, qu'ils aient candidatés, ou qu'ils aient été tirés au sort sur les listes électorales pour intégrer les conseils de quartier.

Le maire a pris connaissance durant toute la session des échanges et des travaux réalisés au sein des conseils de quartier. Il souligne le fait que les réflexions et les

travaux menés par les habitants ont été d'une belle qualité et témoignent d'un sérieux dans la démarche et de l'investissement des participants.

Participations aux réunions des conseils de quartier :

25 habitants composent chaque quartier.

Le taux de présence des membres des conseils de quartier aux réunions plénières est d'un peu moins de 50%

Ce taux de participation est semblable à celui des sessions précédentes.

Quartier OUEST :

- En moyenne, 10.8 habitants ont assisté aux conseils de quartier OUEST, soit un taux de participation de 43.2%
- 9 membres n'ont assisté à aucune réunion
- 5 membres ont démissionné

Quartier EST :

- En moyenne 8 habitants ont assisté aux conseils de quartier EST soit un taux de participation de 32%
- 11 membres n'ont assisté à aucun conseil de quartier
- 4 membres ont démissionné

Pour cette nouvelle session, la commune a souhaité laisser la possibilité à toute personne inscrite de rester membres du conseil de quartier, malgré les absences en raison notamment de la crise Covid. Ce ne sera pas le cas lors de la session suivante.

Un fonctionnement nouveau pour cette 5^{ème} session

Le fonctionnement de cette session a été différent des 4 premières. En effet les conseils de quartier s'inscrivent désormais depuis 2020 dans la « charte de proximité », qui propose plusieurs outils permettant aux élus et aux habitants d'entretenir le lien :

- le Facebook live du maire,
- les permanences des élus,
- les visites de proximité du maire et des élus,
- les évènements citoyens,
- l'outil « signalement » disponible sur le site de la ville

Les nouveautés de cette session de conseils de quartier :

- 2 quartiers (au lieu de 5 précédemment)
- 25 habitants par quartier dont 17 qui ont fait acte de candidature, et 8 tirés au sort sur les listes électorales (au lieu d'une dizaine d'habitants par quartier dans les précédentes sessions)
- 3 invités permanents issus des groupes constitués du conseil municipal
- Un travail sur des actions concrètes concernant le quartier

Rappel du calendrier de cette session :

- **2 décembre 2020 : tirage au sort des membres des conseils de quartier.**
Le calendrier initial prévoyait un démarrage des conseils de quartier en janvier 2021. Toutefois, le contexte sanitaire lié à la crise Covid n'a pas permis de démarrer les réunions au début de l'année 2021.

- **Septembre 2021 à octobre 2022 : 5 réunions plénières des conseils de quartier ont eu lieu pour chaque quartier :**
Septembre 2021, novembre 2021, février 2022, mai 2022, octobre 2022.

- A cela s'ajoutent **les groupes de travail** qui ont eu lieu entre chaque conseil de quartier, selon les actions choisies par les habitants :
 - **3 actions pour le quartier Ouest :**
 - L'installation de bancs (2 réunions)
 - Une réflexion autour de la rue Sommeville (4 réunions)
 - Une communication sur la sécurité et l'incivilité (5 réunions)
(anciennement groupe de travail caméra, qui a évolué avec le temps).

 - **2 actions pour le quartier Est :**
 - Une réflexion autour de l'entrée de ville rue Albert Einstein (2 réunions)
 - Une réflexion autour des aménagements dans le parc central et de son appropriation par les habitants (4 réunions)

 - L'action inter-quartiers sur la révision du PLU a été proposée par la mairie aux habitants (4 réunions entre avril et décembre 2022).

Au total : 26 réunions ont donc été organisées durant cette session.

La réalisation d'actions concrètes

Il s'agit d'un changement de paradigme par rapport aux sessions précédentes, avec la possibilité pour les habitants de proposer des projets.
5 actions concrètes ont été proposées par les habitants eux-mêmes.

Dans les groupes de travail - selon la thématique et quand cela était nécessaire - des personnes extérieures ont été invitées pour aborder un aspect de la question.
(directeur des services techniques de la mairie et son adjointe, directrice générale adjointe des services de la mairie, chef de la police municipale, Grand Paris Sud, Coordinatrice du CISP de GPS, Chef de service CSUI, EPA Sénart).

L'avancée du travail était présentée par chaque groupe en réunion plénière de conseil de quartier par un rapporteur habitant.

Les actions, une fois terminées et approuvées par l'ensemble du conseil de quartier, ont été présentées en commission municipale puis en conseil municipal pour leur adoption :

- **Action « bancs »** approuvée au conseil municipal du 21 mars 2022.
→ Cette action a été entièrement réalisée avec l'installation de 2 bancs et une table de pique-nique

- **Action « réappropriation du parc central »** approuvée au Conseil municipal du 4 juillet 2022.
→ Une partie de l'action a été réalisée en 2022 (remplacement des tables de pique-nique et poubelles, et nettoyage des tables de ping-pong) et l'installation de jeux sera réalisée en 2023.

- **Action « rue Sommeville »** approuvée au conseil municipal du 17 octobre 2022.
→ Une partie de l'action a déjà été réalisée (remplacement de panneaux, réorientation de poubelles, installation d'un ralentisseur, installation d'autocollants sur les panneaux déjà en place pour flécher les parkings). Cette action s'inscrit dans le temps long.

- **Action « communication incivilité et sécurité »** validée en conseil municipal du 21 novembre 2022.
→ Cette action a été réalisée avec la distribution de fiches dans toutes les boîtes aux lettres des habitants en janvier 2023, l'installation d'affiches « déjections canines », et la rédaction d'articles sur le travail de la police municipale dans le journal *Rencontre*.

Seule l'action concernant l'**entrée de rue Albert Einstein** n'a pas fait l'objet d'une validation en conseil municipal mais une partie des propositions des habitants a été réalisée (nettoyage des abords de l'Ecopole, enrochement, éclairage). Cette action dépend d'intervenants extérieurs et n'est donc pas simple à réaliser. Ce secteur, tant qu'il n'est pas achevé, relève de la compétence de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA).

Cette action sera validée sur le principe par les élus communaux lors du bilan de la charte de proximité qui sera présenté au conseil municipal de mars 2023.

La révision du PLU ayant démarré à la mi-session des conseils de quartier, il a été proposé aux membres de les associer à la révision du PLU et de ne pas proposer de nouvelles actions pour ne pas alourdir le planning.

La communication :

- Une page sur le site internet de la ville présente les actions des conseils de quartier.
- 5 articles liés aux conseils de quartier ont été rédigés dans le journal *Rencontre* entre janvier 2021 et décembre 2022.

John Samingo et Juliette Bredas, maires-adjoints chargés d'animer respectivement les conseils de quartier Ouest et Est, ont apprécié les rencontres avec les membres des conseils de quartier, et ont pris plaisir à échanger de façon franche et directe.

Ce nouveau fonctionnement des conseils de quartier donne du sens à la démarche, en travaillant sur des actions concrètes plutôt que sur une série de questions réponses comme les sessions précédentes.

Parole aux habitants

Les habitants sont globalement satisfaits de la démarche. Ils apportent toutefois des remarques constructives pour l'améliorer.

Les habitants font remonter des difficultés pour se connaître au démarrage de la session et aimeraient plus de temps pour choisir leurs actions.

→ Différentes propositions sont faites (réunions informelles, réunions entre les habitants, réunions autour d'un temps convivial, annuaire des coordonnées...). La ville va étudier la question pour améliorer cela pour la prochaine session

Certains regrettent le découpage en deux quartiers plutôt que 5 qui permettraient plus de proximité et de partager les mêmes problématiques.

→ Les membres des conseils de quartier restent des habitants d'une même ville, et quelle que soit l'échelle du quartier l'idée est de travailler sur des projets d'intérêt collectif.

L'action A. Einstein n'a pas été réalisée en totalité comment suivre l'action ?

→ Cette action sera validée sur le principe en conseil municipal du mois de mars, en même temps que le bilan de la charte de proximité. Ainsi, le travail des habitants sera pris en compte et la commune fera tout pour obtenir des actions de l'EPA.

Le Maire rappelle la complexité de travailler sur une zone en cours d'aménagement, sans mettre GPS ni l'EPA en cause. Cette zone est sur le territoire de la commune mais la répartition des compétences est complexe et génère donc des difficultés. Quand il y a une zone de développement, il y a toujours une période critique. La commune exercera la compétence (ainsi que Grand Paris Sud) à partir du moment où la ZAC sera déclarée achevée. Cela peut prendre des années.

C'est pourquoi la commune prend parfois l'initiative de faire elle-même, comme ça a été le cas pour l'encrochement.

Il est plus simple pour la commune de répondre à l'action « banc » car cette installation sur un terrain communal relève de la compétence de la commune.

L'action rue Sommeville nécessite également un suivi. Les habitants se demandent comment faire s'ils ne sont plus dans le conseil de quartier ?

→ En validant l'action en conseil municipal, l'action devient le projet de la ville qui continue à suivre l'évolution du projet. Les anciens membres peuvent continuer à contacter les services s'ils veulent connaître le suivi.

Certains habitants regrettent que les réunions toujours le même jour les aient empêchés d'assister aux conseils de quartier.

→ Nous alternerons à l'avenir les jours de réunions pour permettre au plus grand nombre d'y assister.

Certains regrettent de ne plus pouvoir faire remonter les problèmes des autres habitants du quartier.

→ Le but de cette nouvelle formule est de travailler sur des thématiques et d'aller au-delà de problèmes de rue du quotidien. Pour cela il y a l'outil « signalement » sur le site internet, ou les appels passés directement aux services.

Il est demandé comment seront pris en compte les remarques et le travail effectués sur le PLU.

→ Les remarques émanant des conseils de quartier ont bien été recensées et font parties du diagnostic global.

Certains regrettent que les sujets règlementaires et sécuritaires fassent toujours référence aux sanctions et peu à la pédagogie (exemple : Bancs squattés, on supprime les bancs au lieu de traiter le problème).

→ La remarque est prise en compte. Il est rappelé que les habitants sont maîtres de leurs propositions.

[Calendrier de prochains conseils de quartier – session 2023/2026](#)

Les membres qui ont participé à cette session peuvent se représenter pour la prochaine session.

- Lancement des candidatures : avril 2023
- Tirage au sort des nouveaux membres au mois de mai 2023
- Réunions d'installation des conseils de quartier : Mardi 12 septembre quartier Ouest et mercredi 13 septembre quartier Est